

Commune de Jolimetz

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du mercredi 15 juillet 2020

Le mercredi 15 juillet deux mille vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Didier Debrabant, Maire de la commune de Jolimetz. En raison des mesures gouvernementales concernant la lutte contre le Covid 19, la réunion se tient à la salle Arthur André.

Date de convocation du Conseil : 9 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

Présents : Didier Debrabant, Anthony Vienne, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Marc Houzet, Charles Autreaux, Thierry Guyonnet, Mehdi Hamida, Jean-Marie Lalou, Hélène Delcroix, Stéphanie Moreaux, Francine Van Herenthals, Régis Rocquet, Edith Glasse.

Absent :

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte rendu de la réunion du 02/07/2020.
- 2) Délibération – subventions aux associations.
- 3) Délibération – vote du Budget Primitif 2020.
- 4) Questions diverses et tour de table.

1) Validation du compte rendu de la réunion du 02/07/2020.

Plusieurs membres du Conseil Municipal n'ayant pas reçu le compte rendu du CM précédent celui-ci sera validé lors du prochain Conseil Municipal.

2) Délibération – subventions aux associations.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'attribution de la subvention annuelle aux associations sur la base de l'année précédente. Celle-ci peut être reconduite sous réserve d'une présentation du bilan de l'année écoulée :

L'association de défense de l'identité, de l'environnement et du patrimoine de Jolimetz ne sollicite pas de subvention cette année.

- **Club des aînés et retraités de Jolimetz/Potelle :** 300,00 euros,
Résultat du vote : 14 voix pour.
- **Tennis de table/loisir/ping-pong de Jolimetz TTLJP :** 300,00 euros,
Résultat du vote : 14 voix pour.
- **Anciens combattants :** 300,00 euros,
Résultat du vote : 14 voix pour.
- **Orchestre d'Harmonie municipale :** 1 700,00 euros,
Noël Delleaux et Edith Glasse qui siègent au CA de l'association sortent de la salle pour le vote de la subvention.
Résultat du vote : 12 voix pour.
- **Bio sens local :** 300 euros,
Hélène Delcroix administratrice de l'association sort de la salle pour le vote de la subvention.
Résultat du vote : 13 voix pour.

- **Poney club des 2 F :** 300 euros,
Résultat du vote : 13 voix pour - 1 abstention.
 - **La cerise :** 300 euros,
Charles Autreaux administrateur de l'association sort de la salle pour le vote de la subvention.
Résultat du vote : 13 voix pour.
 - **Amicale de l'école :** 700,00 euros,
Résultat du vote : 14 voix pour.
 - **Gym santé :** 300,00 euros,
Francine Van Herenthals administratrice de l'association sort de la salle pour le vote de la subvention.
Résultat du vote : 13 voix pour.
 - **Animalivres :**
Monsieur le Maire rappelle que nous avons signé une convention avec la Médiathèque Départementale. Le conseil municipal a délibéré afin que la subvention soit portée à un euro par habitant soit : 867,00 euros.
Résultat du vote : 14 voix pour.
 - **CCAS :** 2 000 ,00 euros,
Résultat du vote : 14 voix pour.
- Association Recherche contre le Cancer :** 30,00 euros,
Institut Pasteur : 30,00 euros,
Lutte contre la Mucoviscidose : 30,00 euros,
Donneurs de Sang : 50,00 euros,
Fondation du Patrimoine : 75,00 euros.

Il est proposé de voter « globalement » pour la reconduction des subventions à ces cinq associations.

Résultat du vote : 14 voix pour.

1) **Délibération – vote du Budget Primitif 2020.**

Noël Delleaux adjoint aux Finances remet à chaque conseiller municipal un tableau récapitulatif des propositions de la commission « Finances », section fonctionnement et section investissement, pour le budget primitif 2020. Dans un premier temps, il présente une projection du budget pour les six prochaines années. Suite à cette présentation et aux questions et échanges, la proposition de budget pour 2020 est ainsi établie en :

FONCTIONNEMENT(budget prévisionnel)

Dépenses :

Dont,

011 Charges à caractère général :	318 007,29 euros
012 Charges de personnel :	210 000,00 euros
014 Atténuation de produits :	48 274,00 euros
65 Autres charges de gestion courante :	111 000,00 euros
66-67-022 Charges Financières et dépenses imprévues :	10 000,00 euros
023 Virement à la section d'investissement :	<u>50 000,00 euros</u>

Total : 747 281,29 euros

Recettes :

Dont,

70 Produit des services :	32 356,10 euros
73 Impôts et Taxes :	267 208,00 euros
74 Dotations et Participations :	155 654,00 euros
Résultat reporté	<u>292 063,19 euros</u>

Total : 747 281,29 euros

INVESTISSEMENT(budget prévisionnel)

Dépenses d'équipement :

Dont

21 Immobilisations corporelles :	775 231,60 euros
020 Dépenses imprévues :	35 000,00 euros
1641 Remboursement d'emprunts :	<u>35 000.00 euros</u>

Total : 810 231,60 euros

Recettes d'équipement :

Recettes financières :

Dont

13 Subventions d'investissement :	83 098,80 euros
27 Prêts	600 000,00 euros
021 Virement à la section d'investissement :	50 000,00 euros
Résultat reporté :	<u>77 132,80 euros</u>

Total : 810 231,60 euros

Vote à l'unanimité : 14 voix pour.

2) Questions diverses et tour de table.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Les travaux avancent rue du Pavé. On note des problèmes (relevés avec le cabinet d'études) : fissures dans le béton.
- En direction de la forêt, Noréade poursuit la transformation du réseau.
- Les poteaux ont été enlevés sur le trottoir côté « café ».
- Rue Coulon, un enduit va être coulé sur toute la rue. Les chicanes vont être transformées en zone de stationnement (gardant également un aspect sécuritaire – limitation de la vitesse).
- De même, la rue du Pavé va également être l'objet d'un enduit « recouvrement de la chaussée ».
- Nous avons acheté une remorque pour faciliter le travail des employés.
- Une réunion aura lieu le 21 juillet à 14 heures pour travailler sur le projet de béguinage.
- Rappelle la réunion du 17 juillet à 10 heures avec Monsieur Stopin architecte du patrimoine.
- Ne sait pas encore s'il peut prévoir le retour de Daniel ...

Anthony Vienne :

- Rappelle que la CCPM souhaite mettre en œuvre l'extinction des lampadaires la nuit (trame noire) : protection des oiseaux.
- Informe les membres du Conseil Municipal de son élection à la Vice-Présidence de la CCPM à l'occasion des élections du 13 juillet.

Noël Delleaux :

- Précise que les riverains de la rue du Pavé ne doivent pas s'inquiéter : l'entreprise Tromont fait signer un document concernant la transformation du réseau sur la rue du Pavé. Ce document est à en-tête Commune et Entreprise Tromont.
- Une commission transition énergétique sera programmée en septembre. Objet : revoir les chauffages des différents bâtiments.
- Les établissements scolaires prévoient une rentrée difficile en raison du covid : la vigilance reste nécessaire.

Hélène Delcroix :

- Souhaite que l'on nettoie le petit terrain se trouvant derrière la stèle « régiment de Segonzac ». (Cet espace est occupé par la cuve de gasoil). La porte ayant été défoncée, elle doit être réparée ou remplacée.
- Nicolas Cauchy (Ferme du Rond Quesne) recherche un terrain pour mettre son cheval. Il aimerait qu'un panneau d'infos soit installé sur la chaussée Brunehaut pour indiquer sa ferme (maraîcher).

Monsieur le Maire précise qu'il l'a déjà rencontré sur le sujet. Un projet de panneau doit être présenté puis validé par le Conseil Départemental.

Marc Houzet :

- Revient sur ses visites du chantier de la RD33 : discussions pour trouver des solutions et des arrangements.
- Lors de la commission travaux, un recensement de tous les travaux à faire sur la durée du mandat a été élaboré. Il faudra chiffrer leur montant. La prochaine réunion est prévue en septembre (une fois par trimestre).

Mireille Dupire :

- Revient sur le tournoi de pétanque du 14 juillet. Elle ajoute que la soirée « accordéon » a été très sympathique.
- Remercie toutes celles et tous ceux qui ont donné un coup de main pour l'organisation du 14 juillet.
- À la demande de la Directrice, il est demandé un nom à notre école. Un Débat est à prévoir lors d'un prochain conseil municipal. Monsieur le Maire avait proposé « école Jean DELCROIX », l'inauguration date de son premier mandat de Maire en 2013.
- Souhaite la création d'un groupe de jeunes type « conseil municipal des jeunes ».

Thierry Guyonnet :

- S'inquiète de la position du panneau Jolimetz-Potelle qui se trouve au beau milieu du projet de nouveau trottoir. Monsieur le Maire demandera à l'entreprise son déplacement.

Charles Autreaux :

- Questionne sur les demandes de subventions complémentaires que nous pouvons solliciter auprès de la sous-préfecture pour la seconde tranche de notre projet de trottoirs de la rue du Pavé. Monsieur le Maire déposera un dossier en sous-Préfecture en juillet au titre de la « Dotation de Soutien à l'Investissement Local » (DSIL).

Mehdi Hamida :

- Pose la question de la mise en place des espaces verts rue du Pavé. Monsieur le Maire précise que des massifs arbustifs ou des arbres (en fonction des réseaux souterrains) délimiteront les places de parking afin d'éviter la circulation ou le stationnement sur les zones engazonnées.
- Les retours des riverains concernant le nouvel éclairage LED sont positifs.
- Rue Mortreux, un poteau est positionné sur l'accotement depuis plusieurs mois. La végétation commence à l'envahir. Monsieur le Maire précise qu'un débroussaillage sera réalisé rapidement.

Fin de la séance : 22 heures 30



LE MAIRE

Didier DEBRABANT